



2026-002

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :

En exercice : 19

Présents : 18

Votants : 19

L'an deux mil vingt-six le 5 janvier à 18h45

Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, Maire.

Date de la convocation : 22/12/2025

Présents : Franck PAILLON, Danièle VALLERY, Michel BEGON, Laetitia PRADINES, Christian GIRARD, Patrice LHOSTE, Raymonde HABOUZIT, Bernadette PELISSIER, Valérie GAGNE Thierry SOLEILHAC, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE Serge ABOULIN, Christine SIMON Gilles AUDRAS Roland SEUX Sabine JOUVHOMME Denis CLAMENS.

Excusés :

Christiane PAUZON qui a donné procuration à Danièle VALLERY

Secrétaire de séance : Laetitia PRADINES

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 DECEMBRE 2025 ET DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 2 décembre 2025 a été établi et transmis pour approbation des membres présents à la séance.

Conformément aux dispositions de l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal est par ailleurs invité à nommer un de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 2 décembre 2025, joint à la présente délibération.
- **DESIGNE** Laetitia PRADINES pour assurer les fonctions de secrétaire de séance.

Le Maire,

Franck PAILLON



Le secrétaire de séance,

Laetitia PRADINES



Fait et délibéré le 05/01/2026
Pour extrait certifié conforme